



Commune de CHAUSSAN
DEPARTEMENT DU RHÔNE

Commune de CHAUSSAN
PLU
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Arrêt du Projet
3a - Plan de zonage d'ensemble - 1/4500°

Révision de PLU prescrite le :

Révision de PLU arrêtée le :



© 2014 Mairie de CHAUSSAN, A. BENOIT ARCHITECTES, B. BENOIT ARCHITECTES
Mairie de CHAUSSAN - 69130 CHAUSSAN - 0478 88 88 88



LÉGENDE - Échelle 1/4500

ZONAGE

- UA - Zone urbaine de centre bourg ancien dense
- UB - Zone urbaine d'extension du centre bourg
- UBL - Secteur ou sont autorisés les activités de loisir et de tourisme
- AU1 - Zone d'urbanisation future à destination de l'habitat
Ouverture à court terme
- AUe1 - Zone d'urbanisation future à destination d'équipement
Ouverture à court terme
- AU2 - Zone d'urbanisation future à destination d'habitat
Ouverture à long terme
- AUi1 - Zone d'urbanisation future à destination d'activités artisanales
Ouverture à court terme
- A - Zone agricole
- AS - Zone agricole stricte
- N - Zone naturelle
- NL - Secteur de la zone N destinée à recevoir des petits
équipements à destination de loisir

OUTILS

- Éléments à préserver au titre de l'article L 151-23 du
Code de l'Urbanisme
- Éléments à préserver au titre de l'article L 151-19 du
Code de l'Urbanisme (Maison à Montplan)
- Éléments de petit patrimoine à préserver (Cf. Annexe
OAP petit patrimoine)
- Emplacements réservés
- 1^{er} Bâtiments repérés pour un changement de destination à
vocation d'habitat
- Linéaire commercial (angle chemin de champs
/rue de la Forge)



INFORMATION

- RISQUES**
- Inondation - Se reporter au plan PPRI du Garon
annexé au PLU pour la localisation et les préconisations
liées à ce risque.
 - Aléa fort - Glissement de terrain/coulée de boue
 - Aléa moyen - Glissement de terrain/coulée de boue
 - Aléa faible - Glissement de terrain/coulée de boue
- AUTRES**
- Localisation des sites agricoles au moment de l'étude.

